

## RÉSULTAT DU VOTE

Nombre de membres ayant voix délibératives : 20  
Nombre votants : 14 (12 présents + 2 pouvoirs)  
Voix favorables : 14  
Voix défavorables : 0  
Abstentions : 0  
Refus de prendre part au vote : 0

## COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE - CFVu Séance du 05-05-2026

### Délibération n° CFVU - 2026-01 Portant sur l'Approbation du compte rendu de la CFVu du 18/11/2025

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu le décret n° 2023-1094 du 24 novembre 2023 relatif à l'Université de technologie de Tarbes,*

*Vu l'arrêté du 14 mars 2024 portant sur les statuts de l'Université de technologie de Tarbes,*

*Vu l'article 71 du règlement intérieur de l'Université de technologie de Tarbes adopté par le Conseil d'administration le 22 mai 2025*

Considérant que quatorze membres étaient présents ou représentés, sur les 20, le quorum étant atteint, la commission de la formation et de la vie universitaire, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la CFVu du 18 novembre 2025.

Fait à Tarbes, le 26/05/2026

Le président de la CFVu,



  
Jean-Yves FOURQUET

## COMPTE RENDU

### COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ETUDIANTE DE L'UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES

18 novembre 2025

La commission de la formation et de la vie étudiante de l'UTTOP s'est réunie le 18 novembre 2025 en mode hybride.

#### **Sur vingt membres convoqués ayant voix délibérative, treize sont présents ou représentés en début de séance**

Trois pouvoirs

- KLAOUA Meryem pouvoir à HASSOUNE-RHABBOUR Bouchra
- ARNAUD Lionel pouvoir à HAUROU-BÉJOTTES Cédric
- BAZET Isabelle pouvoir à HASSOUNE-RHABBOUR Bouchra

En visio

- LARROQUE-RODIERE Benjamin

Présents

FOURQUET Jean-Yves - EYMA Florent - HASSOUNE-RHABBOUR Bouchra - ESPINOSA Luis - HAUROU-BÉJOTTES Cédric - LARRIEU Gaëtan - HAYDONT Carla - ALONSO-GARCIA Vincent – CARRERE Aurélie – LHOUMEAU Bérengère

**Le quorum est atteint**

#### **Invités présents**

THEBE Fabrice - ALEXIS Joël – DELANGHE Nathalie - VITIELLO Chantal – GRANDJEAN Marylou - RONFLARD Emilie

#### **Ordre du jour**

*3 points reportés à la CFVU du 2 décembre 2025 : 9 – 11 – 12*

1. Approbation du compte rendu de la séance du 23/09/2025 (Vote)
2. Informations générales
  - Présentation du projet Atypie-Friendly
  - Procédure de signalement : bilan d'étape
3. Chiffres de la rentrée consolidés
4. Changement de nom de la LP MQDE (Vote)
5. Accompagnement du handicap étudiant (Vote)
6. Élection à la section disciplinaire, collège des usagers
7. CFA
  1. 1<sup>ère</sup> adhésion à ANASUP (Vote)
  2. Renouvellement adhésion UNIVPRO (Vote)

8. Exonération et droits d'inscription différenciés (Vote)
9. *eCandidat (composition dossier, calendrier, pièces justificatives, motifs de refus, membres des commissions) (Vote)*
10. Vie universitaire
  1. Organisation de la commission sociale (Vote)
  2. Budget CVéC (Vote)
  3. Projets vie étudiante
11. *Capacité d'accueil des formations (ÉNIT) (Vote)*
12. *ParcourSup : attendus locaux, critères généraux d'examen des vœux (ÉNIT) (Vote)*

---

## **1. Approbation du compte rendu de la séance du 23/09/2025 (Vote)**

Mme Hassoune-Rhabbour souhaite que les dialogues soient retranscrits, en particulier lorsque des questions sont posées par les membres de la CFVU (question des boursiers pour Isabelle Bazet, jurys de fin d'année organisés au-delà de la date de rentrée de la prochaine année universitaire, dotation des jeunes enseignants chercheurs – hors du champ de la CFVU).

Elle demande aussi que les dates des CFVU soient communiquées en avance afin que les représentants puissent fixer ces contraintes au moment de la construction des emplois du temps.

Le calendrier va être rappelé en fin de séance, M Haurou-Béjottes s'est fait l'écho de ces contraintes auprès des directeurs des composantes.

---

*L'approbation du compte rendu de la séance du 23/09/2025 est reporté*

---

## **2. Informations générales**

- Présentation du projet Atypie-Friendly

C'est un programme national qui œuvre à la construction d'un enseignement supérieur inclusif, pour les étudiants présentant un trouble du neuro-développement (TND) : autisme, trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), troubles « dys ».

Il est porté par la COMUE de Toulouse, il rassemble un réseau de plus de 40 établissements d'enseignement supérieur.

Mme Grandjean, chargée d'accompagnement étudiant de l'UTTOP, y déploie ce programme depuis mars 2025 : 80 de nos 2850 étudiants sont concernés. Les dispositifs que l'on déploie profite à toute la communauté étudiante.

L'UTTOP est entrée formellement dans le dispositif le 2 octobre dernier : Jean-Yves Fourquet, directeur de l'UTTOP et Bertrand Monthubert, qui dirige le programme, ont signé la charte Atypie-Friendly lors d'une journée UTTOP consacrée au projet.

Le matin, une sensibilisation des étudiants délégués a été proposée sous la forme d'un ciné débat. L'après-midi a été consacrée à un tour de table qui a permis de présenter les acteurs locaux.

Mme Grandjean explique que les 80 étudiants recensés sont issus de toutes les formations de l'UTTOP. Elle est aussi interpellée par des parents d'étudiants qui s'interrogent sur la prise en charge de leur enfant qui postule à une des formations de l'UTTOP. L'idée est de mettre en

place des actions qui profitent à tous les étudiants. Un groupe de travail est mis en place et travaille sur diverses thématiques (recherche d'entreprises handi-accueillantes, atelier de rédaction de consignes ...)

Mme Hassoune-Rhabbour souligne la qualité du travail effectué et interroge la prise en charge des étudiants en situation de handicap non TND.

M Haurou-Béjottes indique que ce point est à l'ordre du jour. Il propose d'en reparler plus tard.

- Procédure de signalement : bilan d'étape

Mme Ronflard présente les travaux du groupe de travail missionné pour structurer cette procédure pour les étudiants et pour les personnels.

Il s'agit de proposer un dispositif structuré/cadré, connu de tous, transparent, permettant de

- repérer les situations individuelles ou collectives relevant d'actes de violence, discriminations, harcèlements et agissements sexistes (VDHAS) ou à risques psychosociaux (RPS)
- prendre en charge ces situations
- enrayer les processus de violences et de dégradation de la vie à l'université
- participer à la prévention des VDHAS, des RPS et à l'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)

*Bilan d'étape*

- *le schéma fonctionnel de la prise en charge est établi,*
- *l'étude de l'outil permettant la gestion opérationnelle des signalements est en cours.*

L'idée est d'aboutir en février / mars à une procédure finalisée.

- Quelques dates

- 27 novembre : évaluation Hcéres des formations du 1<sup>er</sup> cycle (hors Bachelor SIEE et Ingénieur ENIT évalués par la CTI)
- 2 décembre : CFVU extraordinaire « Préparation recrutements étudiants » (PSup et e-candidat)
- 13 janvier : CFVU (campagne Hcéres, conventions, bilan candidatures et remontées SISE, projets étudiants)
- 14 janvier : second conseil du continuum

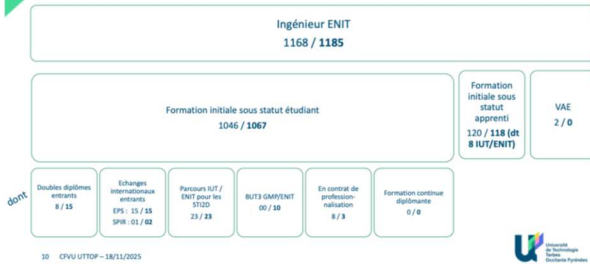
Mme Hassoune-Rhabbour demande qui siège à ce conseil.

Il est piloté par la directrice académique des services de l'éducation nationale et l'animateur (Mme Miquel-Val) du site universitaire (M Haurou-Béjottes). Les membres sont les représentants des établissements d'enseignement supérieur du site ainsi que l'ensemble des lycées.

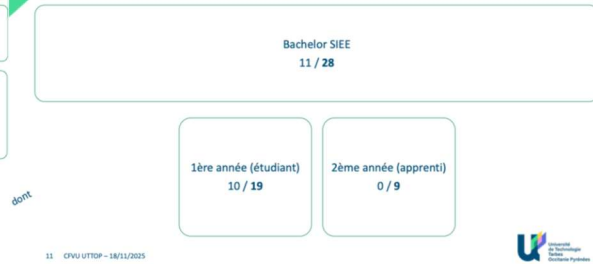
### **3. Chiffres de la rentrée consolidés**

Ces chiffres sont mis à jour par rapport à ceux de la précédente CFVU. Y sont rajouté, comme l'avait demandé Mme Bazet des éléments sur les étudiants boursiers.

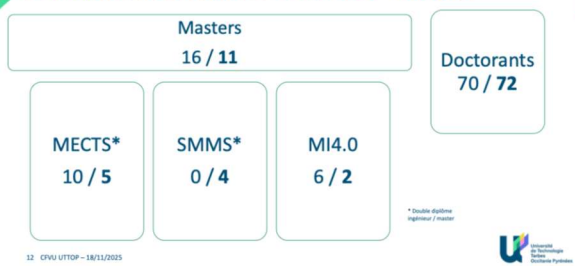
### Les chiffres de la rentrée 2024 / 2025 – ENIT : effectifs



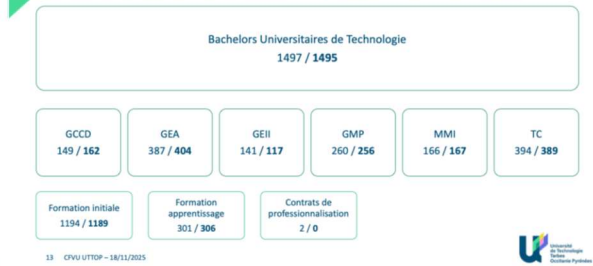
### Les chiffres de la rentrée 2024 / 2025 – ENIT : effectifs



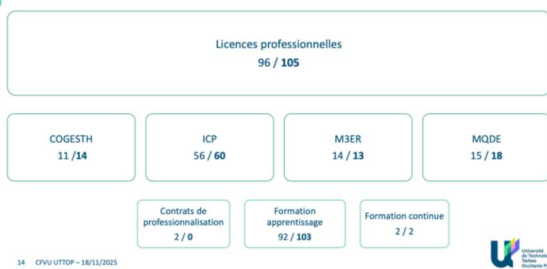
### Les chiffres de la rentrée 2024 / 2025 – effectifs



### Les chiffres de la rentrée 2024 / 2025 – IUT : effectifs



### Les chiffres de la rentrée 2024 / 2025 – IUT : effectifs



### Bilan effectifs au 14 novembre 2025

**Ingénieur ÉNIT : 1185**  
**Bachelor Siéé : 28**  
**BUT : 1495**  
**LP : 105**  
**Masters : 11**  
**Doctorants : 72**

→ Total : 2896 (dont 33 étudiant-es en IA complémentaire BUT GMP / ingénieur ÉNIT et 9 étudiants en inscription complémentaire ingénieur ENIT / Master), soit **2854 étudiant-es**.

### Répartition par composante, par régime d'inscription et bourse

Composante / régime d'inscription	BGF	BI	BCS	NB	Total
ENIT		4	255	921	1180
CONTR PRO				3	3
FORM APPR				118	118
FORM INIT		4	255	800	1059
IUT	6		437	1157	1600
FORM APPR			1	408	409
FORM CONT				2	2
FORM INIT	6		436	747	1189
<b>Total général</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>692</b>	<b>2078</b>	<b>2780</b>

Seules les inscriptions principales sont prises en compte

BGF : BOURSE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS  
 BI : BOURSE EN INSTANCE  
 BCS : BOURSE SUR CRÉDITS SOCIAUX  
 NB : NON BOURSIER

16 CVU UTTOP – 18/11/2025

Les bourses du gouvernement français sont liées aux programmes d'échange de l'ADIUT (assemblée des directeurs des IUT)

#### 4. Changement de nom de la LP MQDE

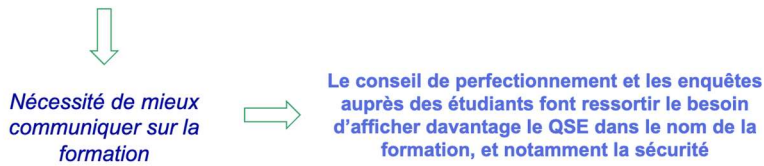
# La LP MQDE se transforme

La Licence Professionnelle existe depuis 2007 (TVDI). Elle est devenue MQDE en 2016

- Elle a pour objectif de former des diplômés capables de piloter la mise en place et l'animation de systèmes de management de la qualité (ISO 9001), de la sécurité (ISO 45001 et MASE) et de l'environnement (ISO 14001) en optimisant la combinaison de ces systèmes, dans l'optique d'un «management intégré».

=> Formation de cadres intermédiaires **spécialisés dans le QSE et la gestion des déchets**  
*(entre technicien supérieur et ingénieur)*

- 24 étudiant-es par an, uniquement en alternance
- 95% de réussite, principalement des BTS de tous horizons (MSE, HSE, GPN, Chimie,...)
- Taux de pression assez faible (≈ 70 dossiers/an) alors que 100% d'emploi derrière



M. EYMA, responsable de la licence MQDE explique que le nom actuel de cette formation ne reflète pas ce qui est fait dans la formation. Cette formation a vocation à faire de la Qualité, Sécurité et Environnement (QSE) alors que cela n'apparaît pas dans son intitulé, ce qui complique la recherche d'entreprises partenaires. Sur la partie environnement, il est aussi question du traitement des déchets. La FEDEREC (Fédération Professionnelle des Entreprises du Recyclage) intervient dans les enseignements.

Nous proposons de l'appeler Licence Professionnelle *Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement & gestion des Déchets* (QSED).

---

*Le changement de nom de la licence professionnelle Management de la Qualité, des Déchets et de l'Environnement (MQDE) en Licence Professionnelle Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement & gestion des Déchets (QSED) est approuvé à l'unanimité*

---

## 5. Accompagnement du handicap étudiant

Nous avons profité d'un appel à projet et de sa pertinence par rapport aux projets de l'UTTOP pour récupérer des moyens pour mettre en place le projet Atypie Friendly dans notre établissement. Un effort conséquent a donc été réalisé pour mieux accompagner la prise en charge des étudiants porteurs d'un handicap TND, mais nous n'avons pas aujourd'hui les ressources nécessaires pour prendre en charge à ce niveau-là l'ensemble des étudiants porteurs de Handicap. Bien évidemment, les étudiants porteurs de handicap non TND sont suivis au même niveau qu'auparavant, ils n'y perdent pas, nous avons profité des moyens supplémentaires pour améliorer le suivi des étudiants concernés par le projet Atypie Friendly.

La procédure d'accompagnement du handicap est donc en 2 parties, tout d'abord pour les étudiants en situation de handicap autre que TND. Puis on montrera comment on l'augmente pour les TND.

## Procédure pour les aménagements pour étudiant-es en situation de handicap autre que TND



21 CFVU UTTOP – 18/11/2025



La 1<sup>ère</sup> étape est la rencontre avec le service santé étudiant (SSE), à l'UTTOP, Valérie Poirier l'infirmière du campus, ce qui permet l'établissement d'une proposition d'aménagement des études et / ou des conditions d'examen. À l'IUT, les secrétariats pédagogiques reçoivent ces aménagements, à l'ENIT c'est la scolarité. Nous avons ajouté l'étape qui consiste en la signature d'un arrêté, qui est conforme à nos obligations et qui précise quels sont les aménagements mis en place parmi ceux proposés. Il est signé par la DFVu, il est transmis à l'étudiant, à la scolarité de la composante pour l'IUT ou à celle de l'ENIT.

## Procédure pour la prise en charge des étudiants neuro-atypiques



22 CFVU UTTOP – 18/11/2025



Pour les étudiants neuro atypiques, Marylou Grandjean intervient en rencontrant l'étudiant au cours d'un entretien d'expression des besoins. Le SSE émet des propositions d'aménagement sur la base de justificatifs médicaux, sans échange direct avec l'étudiant. Il s'agit donc d'affiner le besoin personnel de l'étudiant. L'entretien permet aussi l'élargir le cadre de l'aménagement à la vie universitaire, à l'informer sur ce qui est proposé par l'UTTOP (sport, Resto U ...) ou par nos partenaires. Ces aménagements sont communiqués aux secrétariats pédagogiques de l'IUT ou à la scolarité de l'ENIT. Il est ici intéressant d'ajouter le chef de département ou le directeur des études pour vérifier la capacité à mettre en place ces

aménagements. Marylou Grandjean est en appui à l'équipe pédagogique pour mettre en place les aménagements. Ainsi, l'arrêté final correspond à ce qui est mis en place. Les aménagements actés correspondent aux besoins réels de l'étudiant et à ce que l'université est capable de mettre en place.

Pour l'ENIT, qui reçoit la pré notification ? Joël Alexis précise que ce sera le directeur des études dès qu'il sera en place. De qui sera constituée l'équipe pédagogique ? C'est le responsable de semestre qui, actuellement est l'interlocuteur de Marylou Grandjean. Joël Alexis précise que ce n'est pas dans leur lettre de mission. Si ce process est acté il faut l'y ajouter.

Bouchra Hassoune regrette que le process des étudiants TND ne soit pas déployé sur l'ensemble des étudiants porteurs de handicap, ce qui provoque une inégalité de traitement. Actuellement, à l'ENIT, il y a 2 étudiants handicapés moteur qui ont certainement besoin de rencontrer quelqu'un pour discuter de leur situation, pour exprimer leur besoin. Elle trouve anormal que l'ensemble des étudiants porteurs de handicap ne soient pas traités de la même manière. Bouchra Hassoune pose aussi la question des doctorants. Dans quel schéma entrent-ils ?

Cédric Haurou-Béjottes rappelle que rien n'a été enlevé au traitement du handicap lors de la mise en place de ce dispositif. Nous avons profité d'une opportunité en cohérence avec le projet de l'UTTOP qui concernait les étudiants souffrant de troubles du neuro développement. Nous avons été lauréat d'un appel à projet qui finançait un demi-poste, l'université a pris en charge l'autre moitié de poste à la création de l'emploi, puis prendra en charge la totalité rapidement. À terme, ces 6 étapes seront pour l'ensemble de la population.

Joël Alexis demande qui gère ces étudiants en situation de handicap non TDN ? Le risque étant de devoir les prendre en charge sans avoir les compétences pour les accompagner.

Cédric Haurou-Béjottes indique qu'avant la création de l'UTTOP, de telles situations existaient et demande comment elles ont été prises en charge.

Joël Alexis indique qu'aucun process qualité n'existait et qu'il les a suivis, aidé par Bouchra Hassoune, que des réunions étaient organisées presque tous les semestres mais que les aménagements proposés manquaient de bases juridiques, il a fallu faire face à des difficultés d'accès à certaines salles, à du mobilier non adapté ... Il faut nous doter de cette compétence.

Bouchra Hassoune complète en indiquant que ces étudiants sont encore là, dont un qui est en 1<sup>ère</sup> année, elle est souvent sollicitée. Des aménagements ont été mis en place sans contrat d'aménagement.

Jean-Yves Fourquet rappelle que cet échange a déjà eu lieu dans un périmètre plus restreint, c'est bien la DFVu qui rédige les arrêtés, dans cette phase de transition, il y a des compétences dans les composantes qui peuvent être un relais de proximité, c'est un travail collectif. Ce serait choquant de mettre une barrière, on pourrait se poser la question de l'utilisation de nos ressources. Le relais de proximité dans les composantes est très précieux et est complémentaire du travail effectué à la DFVu.

Marylou Grandjean confirme que la signature de l'arrêté peut être effectuée à la DFVu, ce dont parle Joël Alexis, c'est d'avoir une personne qui rencontre l'étudiant, étudie ses besoins. C'est un accompagnement individuel chronophage.

Jean Yves Fourquet confirme et indique qu'on aurait tort d'avoir un fonctionnement cloisonné.

Cédric Haurou-Béjottes conclut en soulignant que nous avons le cadre général, les modalités opérationnelles seront affinées en dehors de cette instance.

Bouchra Hassoune demande s'il est possible d'organiser une réunion, de mettre en place un groupe de travail pour avancer sur cette problématique.

Cédric Haurou-Béjottes confirme que le travail ne s'arrête pas là, que nous ferons appel à toutes les bonnes volontés pour poser les modalités opérationnelles.

Bouchra Hassoune indique que Marylou Grandjean est identifiée en tant que référente Atypie-Friendly, mais que personne n'est identifié pour les étudiants en situation de handicap non TND. Elle est souvent sollicitée par des étudiants.

Jean -Yves Fourquet indique que le travail doit être poursuivi en veillant à assurer une équité maximale.

Bouchra Hassoune rappelle son questionnement au sujet des doctorants.

Jean-Yves Fourquet indique que les doctorants ne sont pas inscrits à l'UTTOP : il est donc nécessaire de se tourner vers leur établissement d'origine ; il sera peut-être nécessaire de faire une convention. Dans les autres cas, tout personnel de l'UTTOP doit être traité en tant que tel.

Aurélie Carrère demande quelle est l'adresse fonctionnelle à indiquer sur Parcoursup. Il s'agit de [mission-handicap@uttop.fr](mailto:mission-handicap@uttop.fr), Marylou Grandjean et Bouchra Hassoune la relève.

---

*Vote sur l'ensemble du dispositif :*

*Pour : 10*

*Abstention : 3*

*Approbation à la majorité*

---

## 6. Élection à la section disciplinaire, collège des usagers

Les élections qui auraient dû se dérouler pour la section disciplinaire des usagers et des enseignants aujourd'hui ne peuvent avoir lieu faute de candidats. À la suite du comité électoral consultatif du 14/11, la décision a été prise de reprogrammer les élections au 2/12 pour laisser le temps aux étudiants de candidater. La date limite des candidatures est fixée au 27/11 à midi.

## Focus sur la section disciplinaire des usagers (SDU)

- C'est un organe administratif de l'Université, pour juger des affaires disciplinaires concernant les étudiants
- Décision de sanctionner l'étudiant, prise à l'issue de procédure contradictoire et confidentielle

### Aucun texte ne définit la faute disciplinaire :

→ il appartient au Directeur, investi du pouvoir disciplinaire d'apprécier si un fait imputable à un usager constitue une faute de nature à justifier la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire

### Composition SD Usagers

- 4 PU (collège A)
- 4 MCF (collège B)
- 8 usagers (collège C)

La SDU est saisie par le Directeur de l'université ou le recteur d'académie

### Quelques exemples de motifs disciplinaires invoqués :

- Fraude lors d'un examen
- Actes de violence, de discrimination, VSS...
- Dégradation de locaux
- Atteinte à la réputation de l'établissement

Nathalie Delanghe insiste sur la nécessaire représentation des étudiants dans cet organe administratif de l'université.

## Élections de la SDU à l'UTTOP

Le dépôt des candidatures était fixé au 12/11 – pour des élections le 18/11

Seul le collège B a reçu un nombre suffisant de candidatures

SDU	Représentants H	Représentants F	Siège à pourvoir H	Siège à pourvoir F	Candidatures H	Candidatures F
Collège A	5	2	2	0	1	NC (*)
Collège B	6	3	2	2	3	2
Collège C	6	7	4	4	2	0

(\*) Les 2 représentantes femmes sont désignées d'office dans le collège A – car en nombre égal au nombre de sièges

### Pour les collèges A et C :

→ élections des membres appelés à compléter la SDU :

- parmi les personnels du collège exerçant dans l'établissement (R 811-16)
- parmi tous les étudiants du collège, inscrits dans l'établissement (R 811-17)

Les électeurs sont les représentants élus du CAC



Si après les élections en dehors du CAC, la SDU est toujours incomplète, les membres élus du CAC appartenant au collège incomplet élisent au scrutin majoritaire à 2 tours les membres appelés à compléter la SDU parmi les personnes de ce sexe élues au CAC d'autres établissements publics d'enseignement supérieur et appartenant au collège incomplet.

Après consultation du rectorat, nous allons élargir l'appel à candidature

- à toutes les personnes du collège A pour les représentants des candidatures masculines,
- à l'ensemble des étudiants

Si malgré le délai et l'élargissement de l'appel à candidatures, nous n'avons pas assez de candidatures, nous serions contraints de faire appel à des étudiants élus dans d'autres sections disciplinaires.

Vincent Alonso Garcia s'interroge sur la responsabilité des étudiants.

Nathalie Delanghe reconnaît que c'est effectivement une question que peuvent se poser les étudiants, d'autant plus que notre établissement est de petite taille. Elle rappelle que c'est un groupe de personnes qui constitue cette section, elles seront appelées à donner un avis avec des débats préalables, des pièces justificatives. Une formation sera aussi proposée.

La période est courte puisqu'il s'agit de constituer cette section disciplinaire jusqu'aux prochaines élections (Avril 2026).

Les questions peuvent être envoyées à [elections@uttop.fr](mailto:elections@uttop.fr), Chloé Mabilie, chargée des affaires juridiques y répondra.

## 7. CFA

### 1. 1<sup>ère</sup> adhésion à ANASUP (Vote)



## Adhésion 2026 : ANASUP (1<sup>ère</sup> demande)

ASSOCIATION NATIONALE POUR L'APPRENTISSAGE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Pourquoi adhérer ?

- Réseau spécialisé dans l'apprentissage dans le supérieur
- Partage d'expériences et bonnes pratiques entre CFA du supérieur
- Accès à des analyses réglementaires et financières actualisées
- Complémentarité avec les autres réseaux (UNIVPRO, ADIUT-FCA)
- Soutien opérationnel : gestion administrative, outils (Ypareo), obligations légales, mobilité, qualité

### Enjeux pour notre université et l'apprentissage

- Contribuer à la valorisation de l'apprentissage comme voie de réussite
- Développer l'innovation autour de la pédagogie de l'alternance et de la professionnalisation
- Sécuriser nos financements et anticiper les évolutions réglementaires
- Renforcer la crédibilité et la légitimité de notre CFA dans le supérieur
- Développer notre réseau de partenaires académiques et professionnels
- Contribuer aux débats nationaux et peser dans les décisions concernant l'apprentissage

**Coût** : 1 € / apprenti (effectif CFA UTTOP)

---

*Vote sur l'adhésion :  
Approbation à l'unanimité*

---

### 2. Renouvellement adhésion UNIVPRO (Vote)



## Adhésion 2026 : UNIVPRO (renouvellement)

### RÉSEAU DE LA FORMATION CONTINUE ET DE L'APPRENTISSAGE À L'UNIVERSITÉ

#### Pourquoi adhérer ?

- Réseau spécialisé dans la formation professionnelle : apprentissage, FC, VAE
- Représentation des universités auprès des pouvoirs publics et instances nationales
- Partage d'expériences et bonnes pratiques FCA entre université
- Veille et analyses sur la réglementation (formation continue, apprentissage, VAE, CPF, OPCO)
- Complémentarité avec les autres réseaux (ANASUP, ADIUT-FCA)
- Appui opérationnel : modèles de documents, outils de pilotage, actualités
- Formation et professionnalisation des équipes

#### Enjeux pour notre université et la FcA

- Bénéficier d'une veille stratégique dans un contexte réglementaire instable
- Appuyer la conformité réglementaire et financière de nos activités
- Participer activement aux travaux collectifs pour renforcer la place de l'université dans la formation professionnelle

**Coût** : 1200 € net TVA (tarif 2025)

Bouchra Hassoune demande pourquoi il est nécessaire d'adhérer aux 2 associations.

Cédric Haurou-Béjottes précise que leur rôle est complémentaire.

---

*Vote sur l'adhésion :  
Approbaton à l'unanimité*

---

### 8. Exonération et droits d'inscription différenciés (Vote)

	Diplôme ingénieur	Bachelor CTI	BUT	LP	Total	Chiffrage
Exonération totale étudiants boursiers	250	5	437		682	235 676,00 €
Exonération partielle étudiants en césure (non boursiers)	14		4		18	3 166,00 €
Exonération totale pupilles de la nation, pupilles de la république	0				0	
Exonération des étudiants en programme d'échange	36 (y compris EPS)		19		55	25 990,00 €
Exonération inscription en diplôme ingénieur des étudiants BUT 1/2/3 – Ingénieur ENIT	25					15 450,00 €
Droits à demi-tarif rentrée décalée	ND		ND			
Exonération partielle droits d'inscription différenciés	63	4	68		135	389 517,00 €

Le nombre d'étudiants boursiers est en baisse. C'est une tendance nationale. Le concours GEIPI-Polytech enregistre une baisse de 20% du nombre de candidats boursiers au moment des inscriptions.

Or les critères d'attribution des bourses ne semblent pas avoir été grandement modifiés : cette baisse constitue donc une alerte sur l'augmentation du coût de la vie étudiante.

Le développement de l'alternance vient aussi modifier le nombre d'étudiants boursiers, certains étudiants peuvent aller vers cette modalité pour financer leurs études.

Le programme Cordée de la Réussite « Égalité active dans les Hautes-Pyrénées » porté par l'UTTOP permet à des collégiens et lycéens scolarisés en éducation prioritaire, résidant dans un quartier politique de la ville ou en zone rurale ou isolée de participer à des actions les aidant à construire un parcours de réussite. Nous observons que les acteurs financeurs ont plutôt tendance à diminuer les ressources allouées.

L'UTTOP organise aussi des activités pour le programme « Les petits débrouillards », il est à noter un manque d'animateurs dans la structure.

## Exonération partielle des droits d'inscription différenciés (étud. hors-Ue)

Diplôme	Nb	Montant exonération	Total
BUT	68	2895 - 178 = 2717 €	184 756 €
Bachelor CTI	4	2895 - 178 = 2717 €	10 686 €
Ing cycle prépa	14	2895 - 628 = 2267 €	31 738 €
Ing cycle ing	49	3941 - 628 = 3313 €	162 337 €
	135		389 517 €

33 CFVU UTTOP – 18/11/2025



C'est un bilan comptable. Sans exonération, notre attractivité serait différente.

Cette différenciation des droits a été décidée au moment de la mise en place du programme « Bienvenue en France », considérant que pour bien accueillir ces publics, de nouveaux dispositifs devaient être mis en place et que pour certains pays, le faible montant des droits de scolarité peut faire penser que la formation n'est pas de bonne qualité.

## Exonérations année universitaire 2026-27

### 1 – Exonération partielle droits d’inscriptions différenciés

Périmètre : Étudiant·es internationaux hors UE, Suisse, Monaco, Andorre, Québec ... sauf les réfugiés, étudiant·es fiscalement domicilié·es en France ou « résident·es » ...

#### Pour information en 2025-2026

- **Montant des droits d’inscription différenciés**
  - Diplôme ingénieur – cycle prépa ou assimilé : 2895 €
  - Diplôme ingénieur – cycle ingénieur : 3941 €
  - BUT – Bachelor CTI : 2895 €
- **Montant des droits de scolarité**
  - Diplôme ingénieur : 628 €
  - BUT – Bachelor CTI : 178 €

34 CFVU UTTOP – 18/11/2025



Un certain nombre d’universités ont infléchi leur trajectoire, l’UTTOP est toujours dans l’idée d’appliquer le même tarif à l’ensemble des étudiants. Dans l’année qui vient, on va devoir se poser la question des droits de manière globale en tenant compte des politiques menées par nos partenaires.

---

*Vote*  
*Approbation à l’unanimité*

---

## 9. Vie universitaire

### 1. Organisation de la commission sociale (Vote)



# Organisation de la commission sociale

## Composition de la commission

Sont membres avec voix délibérative

- 2 étudiant-es élus à la CFVU
- La/le responsable de la vie universitaire
- La/le vice-président-e de la CFVU ou son/sa représentant-e
- La directrice ou le directeur de l'IUT de Tarbes ou son/sa représentant-e
- La directrice ou le directeur de l'ENIT ou son/sa représentant-e
- La directrice ou le directeur de la Direction des relations internationales ou son/sa représentant-e

Sont membres avec voix consultative :

- L'assistant-e social du CROUS
- L'infirmière ou l'infirmier du Service de santé étudiante

37 CFVU UTTOP – 18/11/2025



Le travail a été mené avec l'assistant social du CROUS. Une procédure a été mise en place, un formulaire permettant de recueillir les informations nécessaires à l'étude des dossiers est à disposition sur l'intranet. Des pièces justificatives doivent aussi être fournies. 3 commissions sociales sont organisées chaque année.

Aurélié Carrère relève la difficulté des étudiants étrangers à accéder au RU dès les premiers jours de la rentrée. Ils n'ont pas de carte bancaire, n'étant pas boursier, ils n'ont pas accès au repas à 1€. Sera-t-il possible de les aider ?

Les aides de cette commission portent sur des accès pédagogiques (double domicile des alternants, départ en stage ...). L'assistant social du CROUS instruit le dossier. Il peut par ailleurs débloquer une aide exceptionnelle ou accorder le repas à 1 €.

Fabrice Thèbes, directeur du CROUS de Tarbes précise qu'il est nécessaire d'avoir une carte étudiante et une carte bancaire pour accéder au CROUS.

Le versement de l'aide en espèce peut être effectué.

Pour bénéficier de ces aides, l'étudiant doit être régulièrement inscrit et être assidu. L'étudiant doit se trouver dans une situation imprévue pouvant perturber la réalisation de sa scolarité.

Une communication claire doit être organisée, des relais dans les composantes identifiées.

Bouchra Hassoune s'étonne de ne pas être dans cette commission en tant que chargée de mission égalité – diversité pour l'ENIT. Cédric Haurou-Béjottes indique que sa lettre de mission est postérieure à la réflexion sur ce dispositif ; cela pourra être réévalué.

Nathalie Delanghe indique qu'un travail identique de mise en place d'une commission d'action sociale pour les personnels est en cours. Certains doctorants pourraient être en situation délicate tant qu'elle n'est pas en fonctionnement, s'ils ne sont pas salariés de l'établissement, leur relais naturel est leur établissement d'inscription et donc l'assistant social de ces établissements. Le relais peut naturellement se faire via le secrétariat de la recherche.

---

*Vote*  
*Approbation à l'unanimité*

---

## 2. Budget CVEC (Vote)

Il est similaire dans sa forme au budget 2025.

- Le pôle santé handicap va atteindre sa pleine charge
- Le projet alimentation reste aussi soutenu
- Un changement notable : le développement du sport via le SUAPS
- La partie égalité diversité porte les actions du groupe de travail et les représentations du procès de King-Kong
- Le projet mobilité - atelier vélo est porté par l'AAP VTU
- FSDIE : 30 % minimum du produit de la CVEC doit y être consacré. Il est scindé en 2 parties : initiatives étudiantes et solidarité à laquelle on peut ajouter les fonds du dispositif AFEMI
- Les actions Culture avec nos partenaires locaux : Parvis et PARI, les places de spectacle à 3€ via l'association médiane ...
- Le co financement des projets AAP VTU,
- Les projets UTTOP, proposés par les services

---

*Vote*  
*Approbation à l'unanimité*

---

## 3. Projets Vie étudiante

### Actions achevées

- **Forum prévention santé, le 11/09**

Fréquentation : 585 étudiants, un peu moins que l'an passé

217 ENIT / 219 IUT / 149 INSPE-FSI-STAPS

Stands les plus fréquentés : CEGIDD et ses dépistages et le centre de santé sexuelle. Mais aussi, la Boussole des jeunes, le Service santé étudiante Toulouse et le CROUS

Retours des partenaires très positifs.

- **Uttopiades, le 25/09**

Succès pour les tournois avec un fort taux de participation :

Foot : 12 équipes (6 IUT, 5 ENIT et 1 mixte) - Basket : 6 équipes (3 IUT, 1 ENIT et 2 mixtes) - Hand : 2 équipes (IUT) - Volley : 12 équipes (6 IUT / 3 ENIT / 2 mixtes) - Rugby : 5 équipes (1 mixte)

Total : 185 participants

Un bémol : peu de participation de femmes

Participation hétérogène aux challenges :

Course d'orientation : 6 (dont 1 IUT); Kin-ball : 38 (18 ENIT / 20 IUT); Disc-golf : 12 ( 1 ENIT/ 8 IUT / 3 STAPS); Escalade : 17 (9 IUT/ 7 ENIT / 1 LPCAME); Musculation : 25 (10 IUT/ 1 LPCAME / 14 ENIT)

Total : 98 participants

Très peu de participation aux concerts même si les étudiants du foyer ENIT ont profité de la banda

Bilan : action à reconduire pour les tournois et challenges mais format du soir à questionner

- **Formations pour les primo-entrants :**

- Gestes qui sauvent : 24 formations pour 15 élèves max.
- Procès de King Kong : environ 500 élèves sensibilisés lors de 4 séances

- **Formations pour les responsables associatifs :**

- Atelier sur les violences sexistes et sexuelles (CIDFF) : 11 étudiants formés (7 ENIT et 4 IUT)
- Point sur le fonctionnement de l'alcootest et les risques liés à l'alcool : environ 8 élèves de l'ENIT
- Formation sur les droits des devoirs des responsables associatifs (Guid'asso) : 12 participants (1 GEA, 2 GCCD, 1 promo 60, 2 promo 61, 1 Club Inter, 1 Immersions digitales, 4 AS UTTOP)

- **Futurs proches**

- Projection du film « Shein », une enquête sur la fast fashion : une centaine d'étudiants de l'IUT ont assisté à la projection
- Projection du film « Il est temps d'atterrir » sur des expériences de mise en pratique de la pensée du philosophe de l'écologie Bruno Latour : séance annulée par manque de participants
- Ateliers IA à la bibliothèque : 3 étudiants et 5 personnels/enseignants. Peu de monde mais des échanges riches.

### Actions en cours

- **Paniers bio**

Beaucoup de demandes qui ont conduit à augmenter le nombre de paniers à 80 par distribution

- **Ateliers vélo**

Le 1<sup>er</sup> atelier a eu lieu le 16/10 et a trouvé son public : une dizaine de vélos réparés en 3h, des conseils d'entretien et la distribution de matériel de sécurité (lampes, brassards fluos notamment).

Participation du Club vélo de l'ENIT et du Groupe cyclo UTTOP. Prochain atelier le 27/11.

- **Projet « Bouger en santé »**

Les doctorants STAPS étaient présents la semaine du 13/10 pour présenter le questionnaire aux étudiants. Lancement des questionnaires fin octobre par le service communication de l'UTTOP.

- **Distribution Secours populaire**

Complément légumes ramené à 1kg/étudiant : moins de gaspillage et économies

Produits d'hygiène : beaucoup de demande, logistique assez lourde à porter

- **Permanences des étudiants solidaires**

Elles démarrent doucement : la communication est lancée après les vacances d'automne. Les étudiants solidaires sont formés par la région. Besoins réels mais service à faire connaître.

- **Activités sportives**

Trampo-fitness, cross-training et yoga : bonne continuité de ces activités qui plaisent.

Escalade : difficultés dans le recrutement des encadrants

- **Activités culturelles**

Vente de billets de spectacle à prix réduit par l'étudiante solidaire.

Une douzaine de participants réguliers au cours de théâtre impro.

- **Formation et prévention en santé mentale**

Lancement de la communication pour les séances de boxe par **l'association [Poing d'1pacte65](#)** pour gérer ses émotions, développer ses savoir-être et mieux gérer les relations interpersonnelles.

2 séances d'1h15 au gymnase les jeudis après-midi de 14h à 15h15 : à partir du 6/11 et jusqu'au 5/02/2026

Formation « Premiers Secours en Santé Mentale » les 04 et 05 décembre à l'UTTOP.

- **Une séance peu ordinaire (en partenariat avec le Parvis) : le mercredi 3/12 à 12h30**

- **Ateliers de cuisine**

Projet porté par Carla Haydont : recherche en cours d'une cuisine et d'intervenants

- **Formations pour les responsables associatifs :**

-Formation Premiers secours citoyens (date à déterminer)

- Formation "Monte ta soirée" par l'association Avenir santé, le jeudi 12/02 de 14h à 17h.

- **Conférences de Baptiste Mulliez « Sensibilisation aux risques de l'alcool » : le jeudi 8 janvier 2026 - Une le matin à l'IUT et l'autre l'après-midi à l'ENIT**

- **Fête internationale**

Projet en construction, en partenariat avec la DRI et les associations étudiantes Wish et Club international. Date à déterminer.

Les prochaines CFVU auront lieu :

1. 02/12/2025 à 16h30
2. 13/01/2026 à 14h00
3. 17/02/2026 à 14h00
4. 05/05/2026 à 14h00
5. 09/06/2026 à 14h00